CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E350** **VALABLE JUSQU'AU** **22/04/2027**

ÉDITÉ LE 24/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1976

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SARREGUEMINES 305154866B

Siret : 305 154 866 00043

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 086270 02

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/282420

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/282420

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : DURIGON SARL

16 RUE D'EMMERSWEILER
57600 FORBACH

Téléphone : 06 81 64 97 48 **Fax :**

Portable : 06 81 64 97 48

Responsabilité légale :
DURIGON LAURENT GÉRANT

Site Internet :

E-mail : ent.durigon@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 407 341 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	5	21/11/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/03/2026 10:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.